

sait pas affronter. Sans m'arrêter aux détails ni répéter les observations des autres députés, surtout celles de l'honorable député d'Essex-Est, je vais m'en tenir à deux points en particulier. Dans le communiqué émis le 17 février par le ministère du Travail sur le chômage en janvier 1960, il est révélé qu'il y avait 504,000 personnes sans travail et en quête d'emploi. La dernière page du document signalait que 755,387 personnes étaient inscrites aux bureaux du Service national de placement. En outre, le ministre du Travail a su, fort justement, mettre la statistique à jour jusqu'au 1<sup>er</sup> février. Ces données révèlent maintenant que 792,908 personnes sont présentement inscrites aux bureaux du Service national de placement dans tout le pays.

Je soutiens que la situation est grave. Le seul remède,—la seule solution,—qui est offerte actuellement au comité est le programme des travaux d'hiver et, encore une fois, le ministre, se rendant à une demande formulée par l'honorable représentant de Bonavista-Twillingate, a très aimablement déposé une liste de travaux entrepris à travers le Canada dans le cadre des travaux d'hiver des municipalités, c'est-à-dire le programme d'encouragement comme on l'appelle, pour 1959-1960. J'aimerais m'arrêter un instant à ce document.

Quand je dis que le nombre des chômeurs au Canada est de l'ordre de 500,000 à l'heure actuelle, je pourrais ajouter que l'on sait également, d'après le communiqué publié par le ministère du Travail, qu'au moins un tiers de ces chômeurs résident dans la province de Québec et pas moins de 75,000 dans la ville de Montréal. Ce document tient compte de chaque région en particulier. Je ne m'arrête pas à la situation de chaque région, car je suis sûr que des députés, des deux côtés de la Chambre, voudront s'y arrêter.

Mais je tiens à signaler au comité quelle est la situation dans la province de Québec en ce qui concerne ce programme. Selon le document déposé par le ministre, on dépensera dans la province de Québec pour l'année financière 1959-1960,—c'est-à-dire jusqu'au 12 février 1960,—\$1,932,000. Ce montant représente la contribution fédérale au coût de la main-d'œuvre employée à l'exécution de ces travaux. Le programme, dans cette province, procurera de l'emploi à 3,866 personnes. Malheureusement, bien que ce programme rende quelques services au Canada et qu'il soit bienvenu dans cette mesure, il ne comporte pas tellement d'encouragement, comme on pourra s'en rendre compte. Si on l'étudie de près, en effet, si on examine la liste déposée par le ministre, en s'arrêtant en particulier aux postes intéressant les petites

municipalités de la province de Québec, on peut voir immédiatement comment le programme est peu utile dans ces régions.

Si le programme n'est pas plus avantageux que cela pour les municipalités du Québec et des autres provinces, si les municipalités n'ont pas pu profiter en plus grand nombre de ce programme, c'est dans une large mesure en raison des restrictions du crédit, c'est dans une large mesure en raison des taux exorbitants d'intérêts qui ont empêché les municipalités de profiter du programme. Je prends comme exemple un nom qui me vient à l'esprit, le deuxième sur cette liste, celui d'Arvida. Il s'agit d'une entreprise coûtant \$13,880 au gouvernement et employant 35 hommes. Si les députés veulent savoir ce que cela représente en dollars et en cents pour ces 35 employés, il suffit de multiplier par deux la subvention de \$13,800 du gouvernement fédéral et de diviser ce résultat par le nombre des hommes, soit 35. Cela ne se montera pas à grand chose, je puis vous l'assurer.

On peut aussi citer comme exemple Cowansville où il y a trois entreprises qui coûtent \$16,000 au gouvernement fédéral et qui emploient 30 personnes. A la Tuque, un programme coûtant \$35,000 et donnant de l'emploi à 40 personnes. A Montréal, 51 travaux distincts coûtant \$449,000 donneront du travail à 893 personnes, oui, à Montréal qui compte aujourd'hui 75,000 chômeurs. Quel effet peut avoir un aussi petit nombre d'emplois sur le tableau d'ensemble du chômage?

Quelqu'un s'est enquis de Saint-Hyacinthe. Je ne vois pas un seul programme prévu ici pour cette région. Je pourrais continuer, mais je ne veux pas retenir trop longtemps le comité.

J'ai commencé par dire que la situation est grave, et qu'il y a beaucoup de chômeurs. Je veux maintenant dire un mot de certaines industries où la situation est extrêmement grave. Il y a par exemple Elliot-Lake, où 4,000 personnes ont perdu leur emploi par suite d'une décision dont le comité est au courant. Il y a eu, l'an dernier, l'annulation du contrat de l'Avro, alors que 35,000 ou 40,000 personnes ont été congédiées. Il y a les charbonnages des provinces de l'Atlantique, où quelque 6,600 personnes ont été provisoirement mises à pied. Il y a aussi les employés des textiles, auxquels le gouvernement avait promis tant de choses. Dans cette seule industrie, quelque 5,000 personnes ont été congédiées. Je ne parle pas ici de l'ensemble du chômage, mais d'un groupe de quatre industries différentes, dont le gouvernement actuel n'a apparemment pas jugé bon de s'occuper.